

L'accès à cette formation suppose d'être présent sur la journée et la demi-journée. Il est gratuit. Prévoir votre repas pour la journée complète.

Renseignements

DDCS du Rhône : Blandine PILI 04.72.84.55.74
Francas du Rhône : Bernard NOLY 04.78.58.33.48
Centre Aéré de Bron : Marc CHARREL 04.78.74.42.82

La pré-inscription est à renvoyer à
Direction Départementale de la Cohésion Sociale
Service Solidarité – Mission Jeunesse Education Populaire
A l'attention de Blandine PILI
241, rue Garibaldi – 69003 LYON
ou
blandine.pili@rhone.gouv.fr
avant le 24 septembre 2010

PRE - INSCRIPTION (attention places limitées)

Direction Départementale de la Cohésion Sociale
Service Solidarité – Mission Jeunesse Education Populaire
A l'attention de Blandine PILI
241, rue Garibaldi – 69003 LYON
ou
blandine.pili@rhone.gouv.fr

Coordonnées de la structure :

Téléphone et mail :

Responsable de la structure :

Personne(s) intéressée(s) :

Statut et fonction au sein de la structure :

*

*

autorité

*

convention internationale

*

expression

*

participation

*

*

*formation

Droits de l'Enfant

Journées organisées par la direction départementale de la cohésion sociale du Rhône en partenariat avec le Centre Aéré de Bron et la délégation départementale des Francas



Dans la poursuite de la journée de formation proposée en 2009, la direction départementale de la cohésion sociale du Rhône, en lien avec le Centre Aéré de Bron et la délégation départementale des Francas du Rhône vous invitent à un temps de réflexion et de mise en pratique autour de la convention internationale des droits de l'enfant.

Le 20 novembre est la « *journée mondiale de défense et de promotion des droits de l'enfant* » au cours de laquelle la Convention Internationale des Droits de l'Enfant de 1989 est mise en valeur.

Au-delà de cette journée, comment le contenu de cette convention traverse-t-il la pratique des animateurs ? Comment les animateurs concilient-ils les notions d'autorité, d'expression, de participation et la réalité des Droits de l'Enfant ? Quels sont les démarches, les outils propices à la mise en pratique de cette convention ?

*** *** * ***** ** *****

Objectif de la formation

Outiler les animateurs pour leur permettre de réfléchir à leur posture éducative et de proposer des actions d'animation autour des Droits de l'Enfant

Dates

Lundi 4 octobre 2010 de 9h à 13h
dans les locaux du centre aéré « Les 3 Cerisiers »
1, rue des Bleuets - 69320 Feyzin - 04.78.67.66.83
et
Lundi 11 octobre 2010 de 9h à 16h
dans les locaux du Centre Aéré de Bron
18, boulevard Emile Bollaërt - 69500 Bron - 04.78.74.42.82

Public

Les animateurs travaillant avec des enfants ou des jeunes **ayant suivi ou non la journée de formation en 2009**.

Il est impératif de participer à ces deux temps.

Intervenants

Jean RIVOIRE, correspondant de la défenseure des enfants pour les départements du Rhône et de l'Ain, et Jean-Paul CHICH, représentant de l'UNICEF, participeront le 4 octobre.

Marc CHARREL, directeur du Centre Aéré de Bron, Bernard NOLY, délégué départemental des Francas du Rhône et Blandine PILI, conseillère d'éducation populaire et de jeunesse de la DDCS, animeront l'ensemble de la formation.

Lundi 4 octobre 2010, centre aéré « Les 3 cerisiers » à Feyzin

9h-9h15	Accueil, café, thé
9h15-10h15	Réflexion en petits groupes : quels intérêts l'animateur porte-t-il à cette thématique ? quelles réalités ce concept recouvre-t-il dans la pratique de l'animateur, dans sa relation aux enfants et aux jeunes ? pourquoi et comment sensibilise-t-il les enfants, les jeunes « aux droits de l'enfant » ?
10h15-10h45	Restitution des réflexions en présence des invités, Jean-Paul Chich, représentant de l'UNICEF et Jean Rivoire, correspondant de la Défenseure des enfants
10h45-11h	Pause
11h-12h30	Présentation de la convention par les invités Echanges croisés à partir de cette présentation et des restitutions
12h30-13h	Bilan et présentation de la suite de la formation
13h	Apéritif

Lundi 11 octobre 2010, Centre Aéré de Bron

9h-9h15	Accueil, café, thé
9h15-10h15	Foire aux outils : présentation d'outils favorisant le respect des droits des enfants et des jeunes
10h30-12h	Réalisation d'une affiche autour des Droits de l'Enfant
12h-13h30	Repas tiré du sac
13h30-14h	Echanges autour des réalisations d'affiches
14h-15h	Travail thématique en trois groupes <u>Autorité et Droit de l'Enfant</u> (animation : Marc Charrel) L'autorité passe par des règles et des sanctions. Qui décide des règles, de ce qui est toléré, interdit ? Qui déclare que la règle a été enfreinte ? Qui décide des sanctions ? Qui sanctionne ? Qui fait appliquer la sanction ?
15h-15h45	<u>Participation et Droit de l'Enfant</u> (animation : Bernard Noly) La notion de participation est partout mise en exergue. Concrètement, qu'en attend l'animateur ? au nom de quoi ? Quels outils utiliser pour favoriser quelles participations ?
15h45-16h	<u>Expression et Droit de l'Enfant</u> (animation : Blandine Pili) La société véhicule des préjugés, des normes notamment de genre. Quelle conscience ont les animateurs des représentations fille-garçons qu'ils véhiculent ? Comment aider les enfants et les jeunes à exprimer leur singularité ?